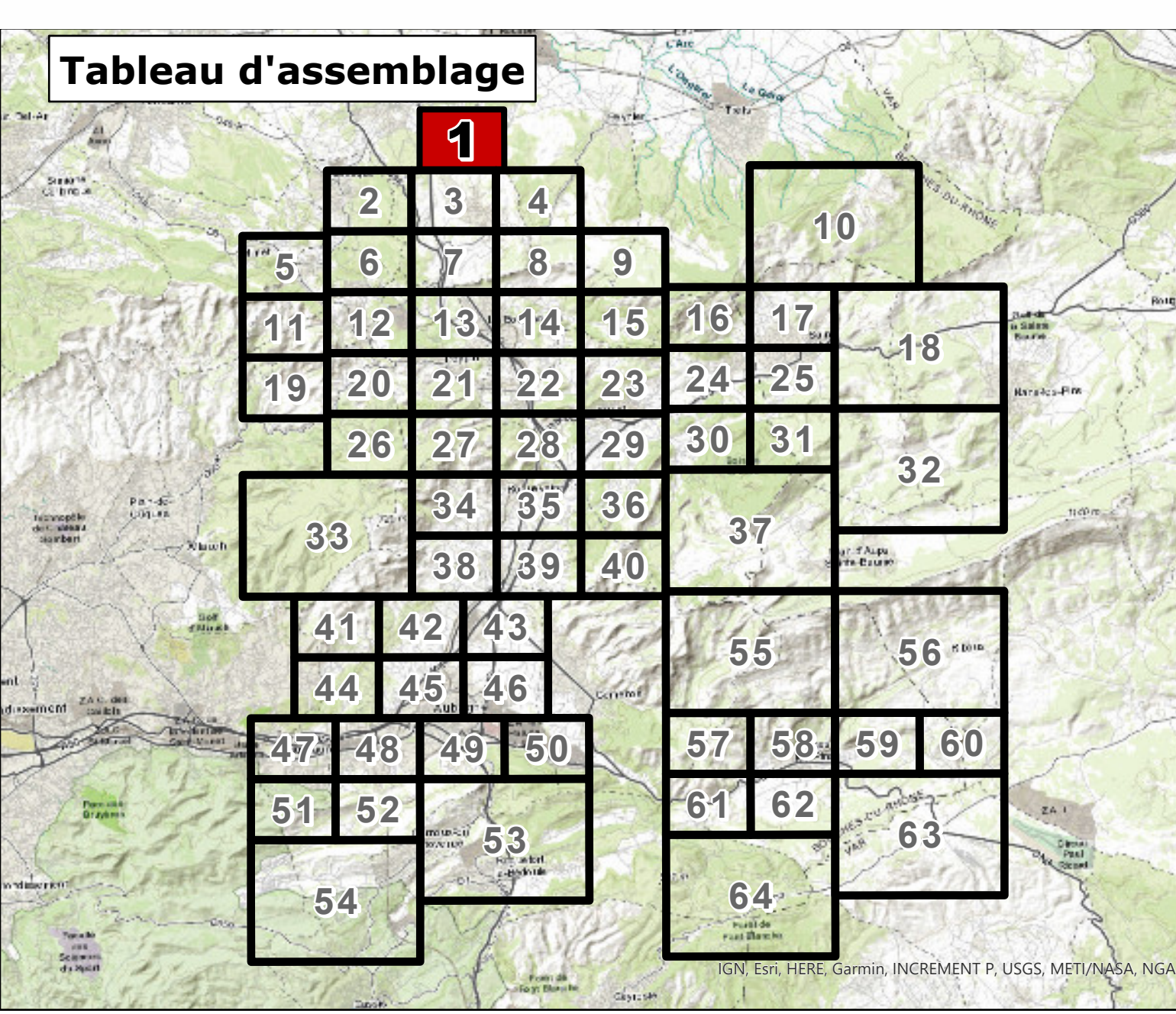


Règlement - pièces graphiques

M. Planches de zonage

PLANCHE 1

PLUI approuvé par DCM le 29 juin 2023



Urbanisme	MIXITES SOCIALES ET FONCTIONNELLES	PRESCRIPTIONS (IMPLANTATION / HAUTEURS)
Urbanisme	Mixité sociale	Implantation imposée
URBANISME	Secteur de mixité sociale	Marge de recul
Limite de zone	Linéaire commerciale	Marge réglementaire "entrée de ville"
Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)	Pôle de vie	Prescription de hauteur
Polygone constructible	DIVERS	Prescription de vue
EMPLACEMENTS RESERVES	Servitude d'affilié d'un projet	
Emplacement réservé pour voirie	Bâtiment pouvant changer de destination	
Autre emplacement réservé	Secteur de richesse du sol ou sous-sol	
Emplacement réservé de mixité sociale	PATRIMOINE NATUREL	
Servitude pré-localisation pour équipement	Espace vert protégé	Espace boisé classé
PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL	Autre protégé ponctuel	Espace Bosé Classé
Patrimoine urbain et architectural	Alignement végétal	
Élément remarquable	Espace vert protégé	
Élément remarquable faisant l'objet d'une fiche	Terrain ouvert à protéger	
Canal de Marseille et dérivations		

Fond de Plan		
Parcelaire	Bâti dur	Bâti léger
Élément de repère	Pêche ou Plan d'eau	Chenalère

